

La ville refuse la fusion décidée en préfecture

LA NUIT de jeudi à vendredi a été courte à Longpont. Jusqu'à minuit et demi, les élus au conseil municipal ont délibéré afin de demander au préfet de « retirer de l'ordre du jour de la réunion de la CDCI (commission départementale de la coopération intercommunale) le projet de fusion de la communauté de commune Cœur du Hurepoix* et de la communauté d'agglomération Europ'Essonne** ».

En effet, à l'initiative de Jacques Reiller, le préfet de l'Essonne, une réunion de la CDCI en préfecture votera sur un rapprochement entre ces deux regroupements de communes, lundi. « Nous voulons que chaque ville puisse décider de son avenir, a martelé Delphine Antonetti, la maire PS de Longpont. Là, il n'y a pas de débat, pas d'étude, on a les pieds et poings liés. »

A l'issue de débats passionnés, la lettre a été votée par la majorité et envoyée au préfet. « La CDCI n'est que le point de départ d'une procédure de plusieurs mois qui permettra aux communes et aux deux conseils communautaires de débattre », tempère-t-on en préfecture. Rien ne semble donc encore décidé. Reste une volonté des représentants de l'Etat d'accélérer les réflexions.

« Au moins, cette décision nous permettra de sortir de la communauté de commune Cœur du Hurepoix qui n'a plus d'avenir, relativise la maire de Longpont à l'adresse du public de la commune présent lors du conseil municipal. Mais nous n'avons jamais caché que nous préférons nous rattacher à la communauté d'agglomération du Val d'Orge. Même si nous sommes prêts à lancer une étude pour étudier tous les cas de figure pos-

sibles. » L'opposition réclame, elle, un référendum. « Pour que les habitants puissent choisir l'agglomération qu'ils veulent », souffle Jean-Pierre Philippe, l'opposant UMP de Longpont. Mais la priorité pour Longpont était de s'entendre hier soir lors du conseil communautaire du Cœur du Hurepoix afin de présenter un nouveau texte commun au préfet et pour que ce dernier change d'avis et retire ce point de l'ordre du jour de la réunion de la CDCI. Pas une mince affaire.

FLORIAN LOISY

* *Montlhéry, Linas, Longpont, Nozay.*

** *Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville-du-Bois, Longjumeau, Massy, Morangis, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette.*